

## MUNICIPALITÉ DE LA PAROISSE DE LAC-AUX-SABLES

### ORDRE DU JOUR SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 10 MAI 2010

#### **1. Administration de la municipalité**

- 1.1 Ouverture de l'assemblée
- 1.2 Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 1.3 Adoption règlement # 2010-494 : Emprunt pour l'assainissement des eaux usées par bassins aérés

#### **2. Trésorerie**

- 2.1 Présentation et adoption des états financiers 2009

#### **3. Sécurité publique**

*Aucun point*

#### **4. Transport et hygiène du milieu**

*Aucun point*

#### **5. Urbanisme et mise en valeur du territoire**

*Aucun point*

#### **6. Loisirs et culture**

- 6.1 Inscription Colloque une Communauté pour tous les âges
- 6.2 Signalisation routière campings

#### **7. Autres sujets**

- 7.1 Période de questions – Parole à l'assemblée
- 7.2 Levée de l'assemblée

-----

Séance extraordinaire de ce conseil tenue à Lac-aux-Sables à 19 heures 30 minutes, le 10<sup>e</sup> jour du mois de mai deux mille dix (10 mai 2010) à la salle municipale de Lac-aux-Sables, 820 rue Saint-Alphonse.

À laquelle sont présents les membres du conseil :

Yvan Hamelin, maire  
Marius St-Amant, conseiller  
Daniel Roy, conseiller  
Lise Méthot, conseillère  
Ghislain Trépanier, conseiller  
Réjean Gauthier, conseiller  
Aline Ménard, conseillère

Tous membres du conseil et formant quorum

### **1. ADMINISTRATION DE LA MUNICIPALITÉ**

#### **1.1 Ouverture de l'assemblée**

Après avoir constaté que les avis de convocation ont été expédiés conformément aux dispositions de l'article 156 du Code municipal, le conseil procède à la séance.

La session est ouverte à dix-neuf heures (19 h 30), sous la présidence de monsieur Yvan Hamelin, maire.

La directrice générale et secrétaire-trésorière, madame Valérie Cloutier, agit à titre de secrétaire de l'assemblée.

## **1.2 Lecture et adoption de l'ordre du jour**

**2010-05-183**

Il est proposé par Daniel Roy, appuyé par Lise Méthot et résolu que le conseil adopte l'ordre du jour de la séance extraordinaire du 10 mai 2010 tel que présenté.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers

## **1.3 Adoption règlement # 2010-494 : Emprunt pour l'assainissement des eaux usées par bassins aérés**

**CONSIDÉRANT QUE** Les travaux pour le système de traitement des eaux usées sont estimés à 3 325 072 \$ ;

**CONSIDÉRANT QUE** la municipalité de Lac-aux-Sables a été jugé admissible à une aide financière de 2 084 822 \$ du volet 1 du Fonds sur l'infrastructure municipale rurale ;

**CONSIDÉRANT QUE** la municipalité de Lac-aux-Sables est en attente de la confirmation de l'aide financière supplémentaire du gouvernement du Québec et du Gouvernement du Canada pour un montant de 714 288 \$ ;

**CONSIDÉRANT QU'** un avis de présentation du présent règlement a été donné à une séance régulière de ce conseil tenue le 3 novembre 2008 ;

**2010-05-184**

**EN CONSÉQUENCE** il est proposé par Ghislain Trépanier, appuyé par Aline Ménard et résolu que le conseil de la municipalité de la Paroisse de Lac-aux-Sables adopte le règlement intitulé «Règlement d'emprunt décrétant les travaux pour l'assainissement des eaux usées par bassins aérés » et portant le numéro 2010-494 des règlements de la municipalité de la Paroisse de Lac-aux-Sables.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers

## **2. TRÉSORERIE**

### **2.1 Présentation et adoption des états financiers 2009**

Suite à la présentation des états financiers au 31 décembre 2009,

**2010-05-185**

Il est proposé par Aline Ménard, appuyé par Ghislain Trépanier et résolu que le conseil de la municipalité adopte le rapport du vérificateur de la firme Dessureault, Lemire, Désaulniers, Gélinas & Lanouette s.e.n.c. CA et le rapport financier pour l'exercice 2009

présentant un surplus de 109 537\$ des activités financières de fonctionnement d'investissement.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers

### **3. SÉCURITÉ PUBLIQUE**

*Aucun point*

### **4. TRANSPORT ET HYGIÈNE DU MILIEU**

*Aucun point*

### **5. URBANISME ET MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE**

*Aucun point*

### **6. LOISIRS ET CULTURE**

#### **6.1 Inscription Colloque une Communauté pour tous les âges**

**2010-05-186**

Il est proposé par Daniel Roy, appuyé par Aline Ménard et résolu d'autoriser l'inscription de madame Lise Méthot au *Colloque une Communauté pour tous les âges* les 4 et 5 juin 2010 à Laval. La municipalité assumera les frais d'inscription de 250 \$ + taxes et les frais de déplacements selon sa politique.

ADOPTÉE à l'unanimité

#### **6.2 Signalisation routière campings**

**CONSIDÉRANT** les problématiques de localisation vécues par les villégiateurs de notre municipalité;

**CONSIDÉRANT** que la signalisation actuelle de la plage du Lac-aux-Sables et des campings ne permet pas d'être visible le soir et est difficile à lire le jour ;

**2010-05-187**

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par Marius St-Amant, appuyé par Ghislain Trépanier et résolu que la municipalité autorise les propriétaires de campings à positionner temporairement des affiches permettant de situer leurs installations. De son côté, la municipalité verra à faire préparer une signalisation adéquate et réfléchissante et la fera accepter par les propriétaires concernés. Il est certain que la nouvelle signalisation doit être conforme aux règles du ministère des Transports.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers

### **7. AUTRES SUJETS**

#### **7.1 Période de questions – Parole à l'assemblée**

Début : 20 H 03

Fin : 20 H 12

## **7.2 Levée de l'assemblée**

**2010-05-188**

Les sujets à l'ordre du jour ayant tous été épuisés, il est proposé par Réjean Gauthier, appuyé par Daniel Roy et résolu à l'unanimité des conseillers que la séance soit levée à 20 H 13.

---

M. Yvan Hamelin,  
Maire

---

Valérie Cloutier Adm.A.  
Directrice générale &  
Secrétaire-trésorière